

## LE RÉSEAU DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

	SOMMAIRE des pièces écrites et graphiques du Dossier Technique									
	Épreuve U.21									
	□ Page de garde	1/11								
Annexe 1	□ Plan de masse de l'I.T.E.P.	2/11								
Annexe 2	□ Schéma de principe de la chaufferie du bâtiment principal : <b>S.P.1.</b>	3/11								
Annexe 3	□ Schéma de principe du local technique d'un local hébergement : <b>S.P.2</b> .	4/11								
D.T.1	□ Extraits de documentations techniques SENTINEL	5/11								
D.T.2	□ Extraits de la fiche de données de sécurité SENTINEL	5/11								
D.T.3	□ Extraits de documentations techniques du pot d'injection CGR	6/11								
D.T.4	□ Extraits de documentations techniques des chaudières DE DIETRICH	6/11								
D.T.5	□ Extraits de documentations techniques pompe SALMSON	7/11								
D.T.6	□ Extraits de documentations techniques V.M.C double flux VIM	8/11								
D.T.7	□ Extraits de documentations techniques V.M.C double flux VIM	8/11								
D.T.8	□ Tableau des courants admissibles dans un conducteur	9/11								
D.T.9	□ Extraits de documentations Schneider	9/11								
D.T.10	□ Extraits de relevés à la mise en service de la C.T.A.	10/11								
D.T.11	□ Extraits de documentations techniques solaires EKLOR	10/11								
D.T.12	□ Extrait du guide technique du C.S.T.B : « Maîtrise du risque de développement des légionnelles dans les réseaux d'eau chaude sanitaire »	11/11								

# Baccalauréat Professionnel Technicien de Maintenance des Systèmes Énergétiques et Climatiques

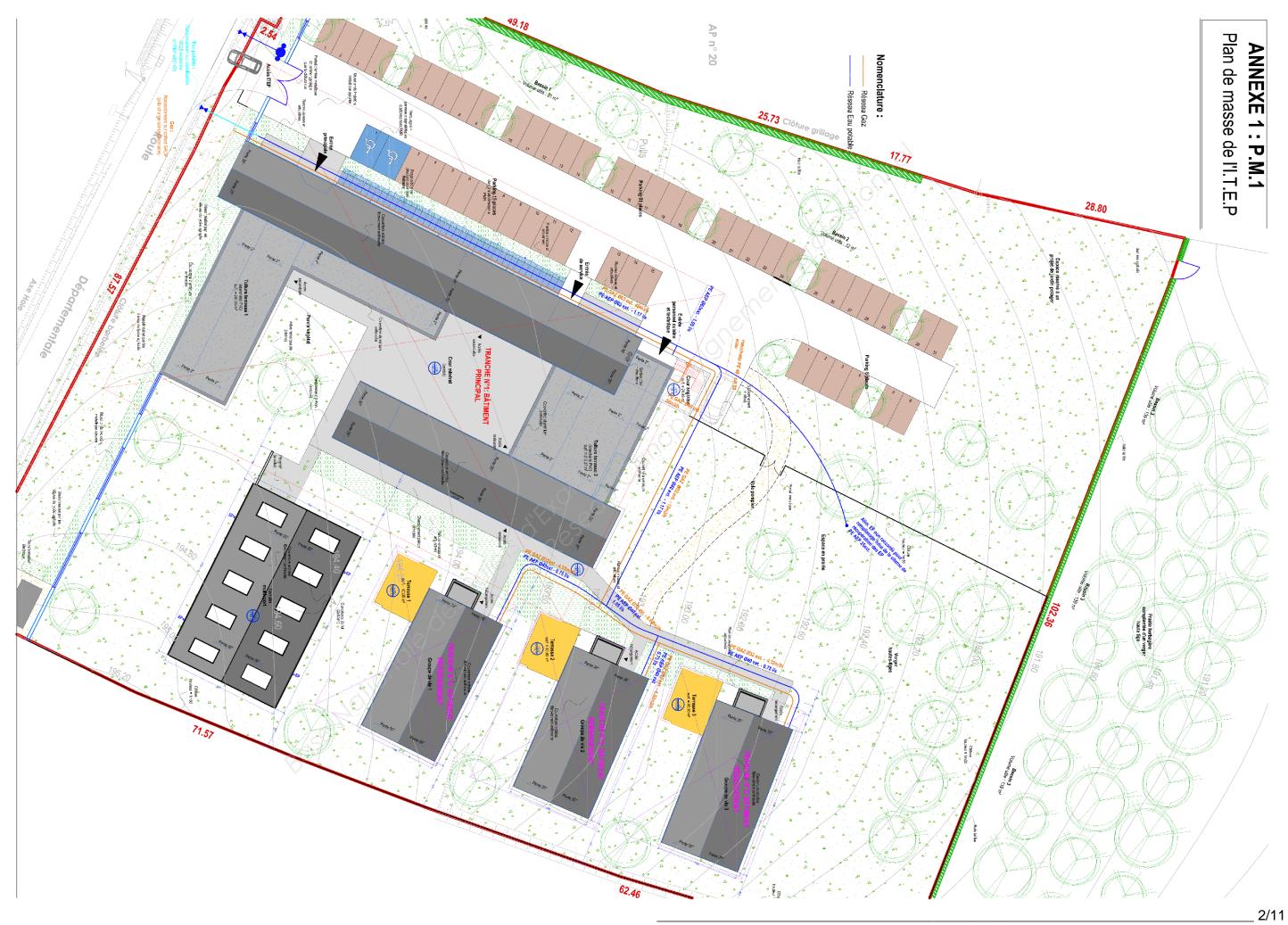
Session 2015

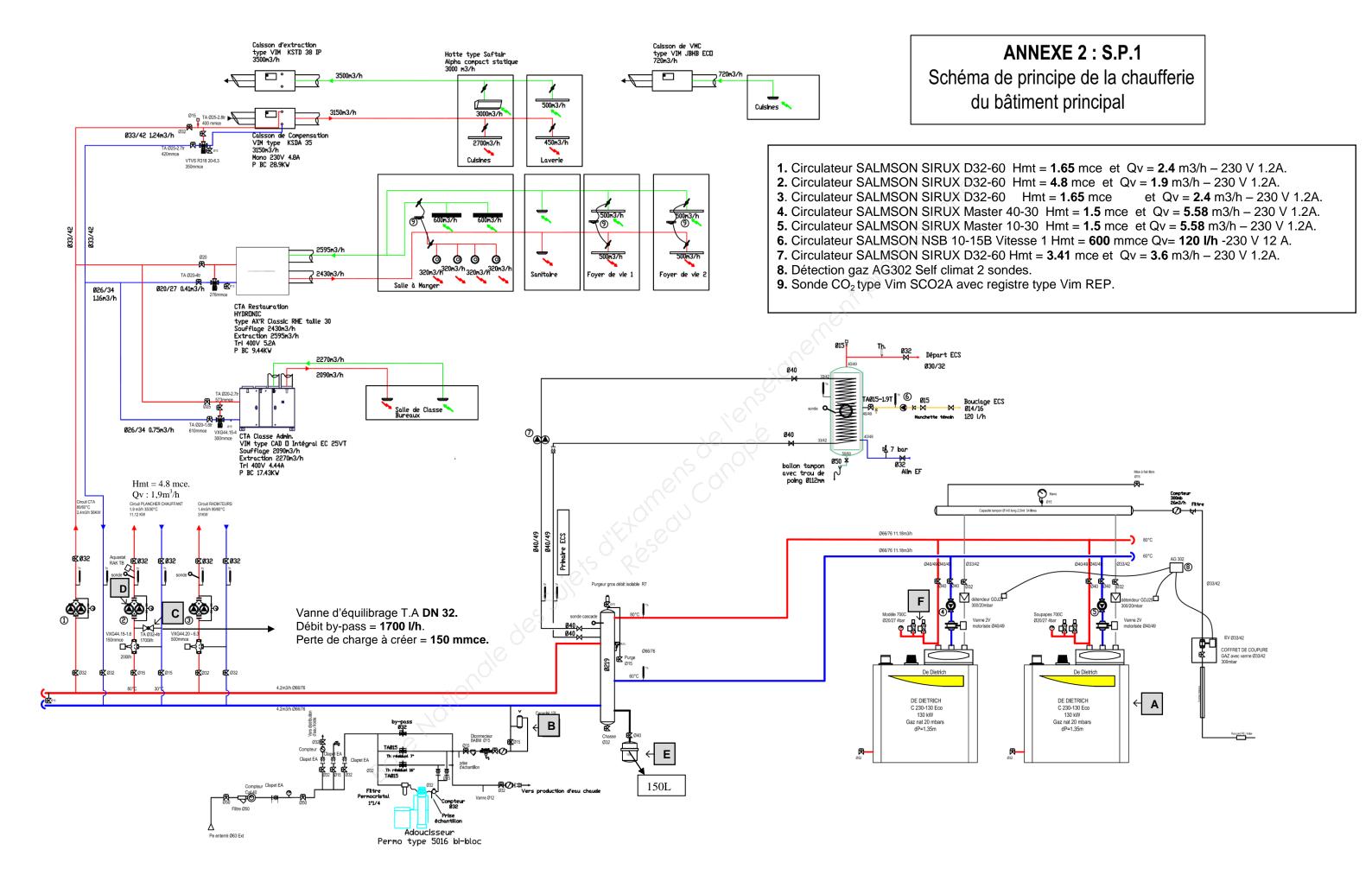
# **DOSSIER TECHNIQUE**



NOM et Prénom du candidat :	
N° d'inscription :	

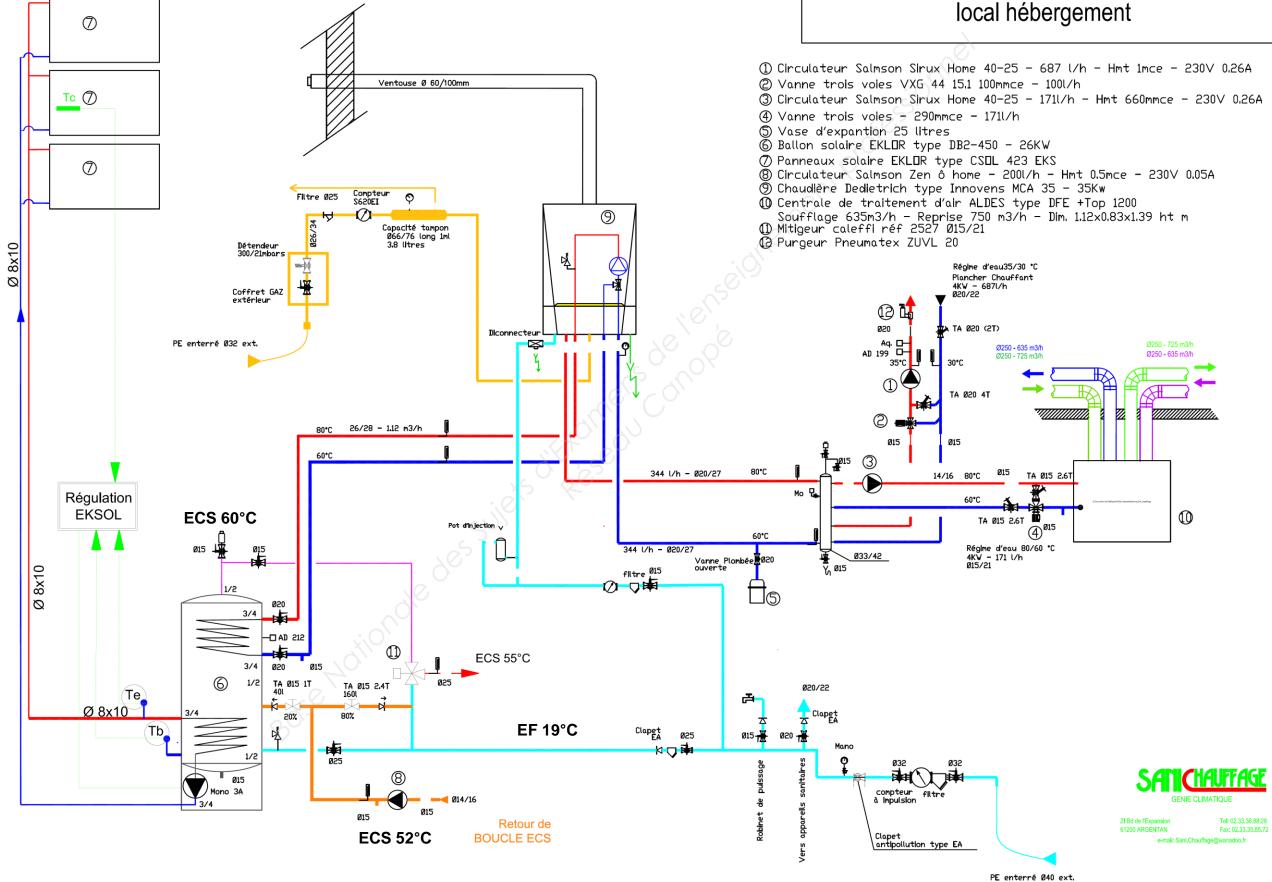
1506-TMS T\_\_\_\_\_\_\_ 1/11





3/11

# ANNEXE 3 : S.P.2 Schéma de principe du local technique d'un local hébergement



#### **Présentation:**

Le produit SENTINEL X300 est un nettoyant, spécialement formulé pour les installations neuves et de moins de 6 mois. Le nettoyage d'une installation de chauffage permet d'éliminer les débris de soudures, les particules d'installation, les résidus de flux et les graisses. Il contribue à améliorer le rendement de l'installation et à réduire la consommation énergétique.



Commercialisé en bidon de 1 litre.

#### Estimation du volume d'eau :

Il s'agit d'une méthode fondée sur des années d'expérience des fabricants d'équipements et des concepteurs de systèmes. On suppose que la puissance moyenne citée dans le tableau est égale aux 2/3 de la puissance totale de la chaudière. 1kW de puissance moyenne de la chaudière équivaut à environ 12 litres de volume d'eau dans l'installation.

Puissance de chauffage moyenne en KW.	Volume de l'installation en litres estimé	Puissance de chauffage moyenne en KW.	Volume de l'installation Litres estimé
100	1200	650	7800
150	1800	700	8400
200	2400	750	9000
250	3000	800	9600
300	3600	850	10200
350	4200	900	10800
400	4800	950	11400
450	5400	1000	12000
500	6000	<b></b>	12600
550	6600	1100	13200

Exemple: Pour une puissance de chauffage moyenne de 120 KW, il faut prendre la valeur supérieure soit 150 KW. Le volume de l'installation en litres estimé est de 1800 litres.

#### Dosage:

Le produit SENTINEL X300 est dosé à 1% du volume d'eau de l'installation.

#### Extraits de la fiche de données de sécurité SENTINEL

#### Sentinel X300

#### Section 4: PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Après le rinçage initial, retirer les

éventuelles lentilles de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si

des symptômes apparaissent alerter un médecin.

Retirer les chaussures et vêtements contaminés. Rincer immédiatement au savon et à Contact avec la peau

grande eau. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 100-200ml d'eau. Si des Ingestion

symptômes apparaissent alerter un médecin.

Retirer le sujet de la zone exposée, le tenir au chaud et au repos. Si des symptômes Inhalation

apparaissent alerter un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une irritation cutanée et oculaire. L'ingestion peut provoquer une Symptômes principaux

irritation des voies gastro-intestinales

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

#### Section 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Se laver soigneusement après toute manipulation

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient/emballage d'origine dans un endroit frais et bien ventilé Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger du gel.

#### Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Fournit une ventilation adaptée, incluant l'extraction locale, pour s'assurer que les mites

d'exposition ne sont pas dépassées.

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux Lunettes de protection (EN 166) Protection des mains Gants de protection (EN 374) Vêtements de protection à manches longues

Protection de la peau et du

Protection respiratoire

Non requis normalement. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié

Mesures d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement

5/11

## Points Forts:

3 modèles 12, 25 et 50 litres, permettant d'adapter le PIC en fonction du réseau.

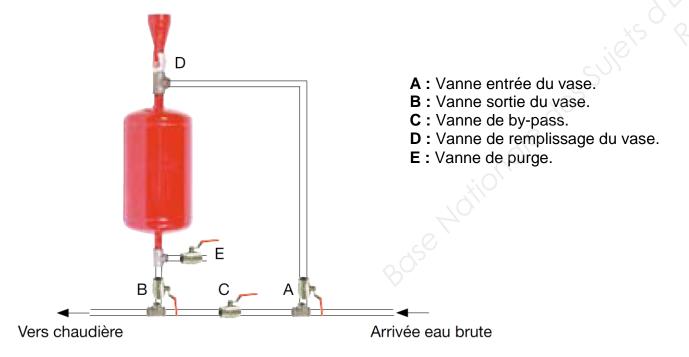
Livré complet, avec robinet, entonnoir et tés de raccordement.

P.I.C: Pot injection CGR

# Caractéristiques :

Vol. l	P. maxi	T° maxi	Fluides	Н	L	ØС	Ø D	Poids
12			Chauffage	400	220	26 x 34	20 x 27	8.10
25	6 b.	100°C	-	440	280	26 x 34	20 x 27	9.00
50			Climat.	500	350	50 x 60	26 x 34	18.80

## Exemple de montage



### 3.2 Caractéristiques techniques

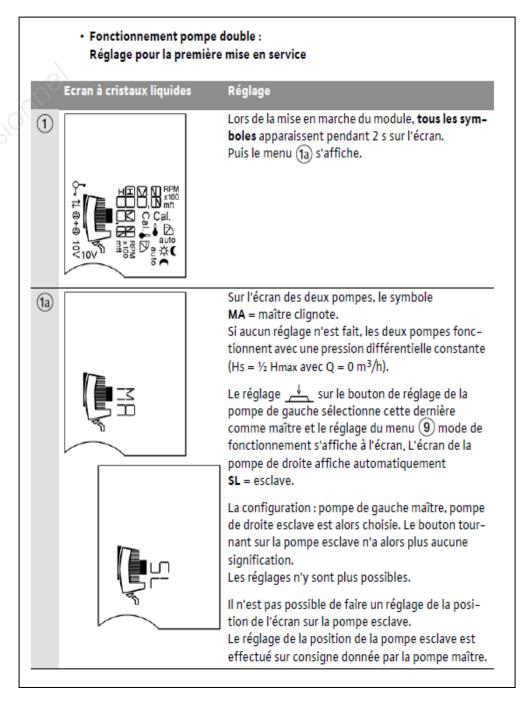
C 230 ECO		Unité	85	130	170	210		
Généralités								
Nombre d'éléments			3	4	5	6		
Fonctionnement du brûleur				Modulant				
B : (20 (2000) BM (2000)	minimum	kW	16	22	29	39		
Puissance utile (80/60°C) PN (G20)	maximum	kW	87	113 <sup>(1)</sup> /120	166	200		
30	minimum	kW	18	24	33	44		
Puissance utile (50/30°C) PN (G20)	maximum	kW	93	121 <sup>(1)</sup> /129	179	217		
, O	minimum	kW	17	23	31	41		
Puissance au brûleur (PCI) (G20)	maximum	kW	89	115 <sup>(1)</sup> /123	170	205		
Gaz et produits de combustion				110 7120				
Pression d'admission de gaz G20		mbar		17	- 30			
	minimum	m <sup>3</sup> /h	1.8	2.4	3.3	4.3		
Débit gaz G20 (15 °C - 1013 mbar)	maximum	m <sup>3</sup> /h	9.4	13	18	21.7		
	minimum	m <sup>3</sup> /h	2.1	2.8	3.8	5.0		
Débit gaz G25 (15 °C - 1013 mbar)								
-C.	maximum	m <sup>3</sup> /h	11	14.4	20.9	25.2		
Débit gaz G31	minimum	m <sup>3</sup> /h	1.94	1.94	3.42	3.19		
550. 902 55.	maximum	m <sup>3</sup> /h	6.91	9.56	13.21	15.93		
CO <sub>2</sub> (G20-G25) Qmini-Qmaxi (Caisson d'air ouvert)		%	9.3-8.8	9.3-8.8	9.3-8.8	9.3-8.8		
CO <sub>2</sub> (G20-G25) Qmini-Qmaxi (Caisson d'air fermé)		%	9.5-9.0	9.5-9.0	9.5-9.0	9.5-9.0		
CO <sub>2</sub> (G31) Qmini-Qmaxi (Caisson d'air ouvert)		%	10.5-9.8	10.5-9.8	10.5-9.8	10.5-9.8		
CO <sub>2</sub> (G31) Qmini-Qmaxi (Caisson d'air fermé)		%	10.7-10.0	10.7-10.0	10.7-10.0	10.7-10.0		
Emission moyenne des oxydes d'azote (NOx)		mg/kWh	62	54	49	58		
Emission moyenne de Co		mg/kWh	19	15	16	19		
Pression maximale à la buse de fumées		Pa	130	130	130	130		
(0)	minimum	kg/h	27.2	36.7	49.5	65.5		
Débit de gaz brûlés <sup>(2)</sup>	maximum	kg/h	149.7	193.5 <sup>(1)</sup> / 206.9	286.0	344.9		
Classification des types en fonction de l'évacuation des gaz brûlés et l'amenée d'air			B23, E	323P, C13, C33	, C43, C53, C6	3, C83		
Chauffage		,						
Température de sécurité		°C			10			
Température de l'eau réglable		°C	20 - 90					
Pression de l'eau	minimum	bar bar			,8 6			
Contenance en eau	maximum	Dar	12	16	20	24		
Perte de charge eau à $\Delta T$ = 10K		mbar	660	540	680	720		
Perte de charge eau à $\Delta T = 20K$		mbar	165	135	170	180		
Caractéristiques électriques				100				
Tension d'alimentation		V/Hz		230	/ 50			
	minimum	W	34	36	56	59		
Puissance absorbée	maximum	W	125	193	206	317		
Classe d'isolation		IP			1			
Divers								

6/11

**D.T.5** 

6.2.6 Signi	fication des symboles dans l'écran à cristaux liquides
Symbole	Signification
☆ auto	La commutation automatique sur le fonctionnement ralenti est validée. L'activation du fonctionnement ralenti se fait avec un besoin de puis- sance de chauffage minimal.
<b>C</b> auto	La pompe tourne en fonctionnement ralenti à une vitesse de rotation minimale.
(sans symbole)	La commutation automatique en fonctionnement ralenti est bloquée, cà-d. que la pompe fonctionne uniquement en mode de régulation.
(	Le fonctionnement ralenti est activé par une interface numérique sérielle ou « Ext.Min », et ce indépendamment de la température du système.
<b>\( \psi\</b>	La pompe tourne à vitesse de rotation max. pour le mode chauffage. Le réglage peut seulement être activé par l'interface numérique sérielle.
	La pompe est activée.
OFF	La pompe est désactivée
H 5,0m	La pression différentielle de consigne est réglée sur H = 5,0 m.
<u></u>	Type de régulation $\Delta p$ -v, régulation sur pression différentielle de consigne variable (fig. 8).
	Type de régulation $\Delta p$ -c, régulation sur pression différentielle de consigne constante (fig. 9).

Symbole	Signification
$\Box$	Le mode de fonctionnement « Actionneur » désactive la régulation dans le module. La vitesse de rotation de la pompe est maintenue à une valeur constante (fig.11). La vitesse de rotation est réglée par le bouton de réglage ou donnée par l'interface du bus.
26,0 RPM ×100	La pompe est réglée sur une vitesse de rotation constante (ici de 2600 tr/min) (mode réglage).
10V	Avec le mode réglage, la vitesse de rotation ou la hauteur manométrique du mode de fonctionnement Δp-c ou Δp-v de la pompe est réglé par l'entrée 0-10 V du module IF Siriux Ext.Off, Ext.Min et SBM. Le bouton de réglage n'a alors pas de fonction pour la saisie de la consigne.
	Type de régulation $\Delta p$ -T, régulation sur la pression différentielle de consigne en fonction de la température (fig. 10). La valeur de consigne actuelle $H_S$ est affichée. Ce type de régulation peut uniquement être activé par l'organe de commande et de service IR (accessoires) ou par l'interface numérique sérielle.
$\bigcirc$	Tous les réglages sur le module sont bloqués à l'exception de l'accusé réception des pannes. Le blocage est enclenché par l'organe de commande et de service IR (accessoires). Les réglages et le blocage peuvent uniquement être encore effectués avec l'organe de commande et de service IR (accessoires).
1	La pompe fonctionne via une interface de données sérielle. La fonction « Marche/Arrêt » n'est pas activée sur le module. Il est encore seulement possible de régler ( + ( ), ( ) I ( ), position d'affichage ou accusé de réception des pannes sur le module. L'organe de commande et de service IR (accessoires) permet d'interrompre momentanément le fonctionnement sur l'interface (pour vérifier, extraire des données). Certains modules IF permettent de rouvrir le menu. (Malgré le module enfiché, on peut se servir manuellement du menu) (voir la documentation des modules IF)
SL	La pompe fonctionne comme pompe esclave. Il n'est pas possible de modifier l'affichage sur l'écran.
<b>0+0</b>	La pompe double fonctionne en mode d'appoint avec optimisation du rendement (maître + esclave)
@ I @	La pompe double fonctionne en Marche Principale/Réserve (maître ou esclave)
	S'affiche sur les pompes équipées de certains modules IF (voir la docu- mentation des modules IF), lorsqu'un signal (coche) est émis par la cen- trale technique à la pompe.
ft.	La pompe est réglée en mode « Unités US »



#### Extraits de documentations techniques V.M.C double flux VIM

#### **D.T.6**

#### 2.1 Gamme

#### Utilisation:

Extraction d'air vicié et introduction d'air dans neuf dans les locaux tertiaires avec récupération de chaleur par échangeur rotatif. Installation sur pieds, en intérieur ou à l'extérieur avec accessoires.

#### 6 tailles :

 $\textbf{13} \ (1\ 600\ m^3/h),\ \textbf{19} \ (2\ 100\ m^3/h),\ \textbf{25} \ (3\ 000\ m^3/h),\ \textbf{35} \ (3\ 600\ m^3/h),\ \textbf{60} \ (6\ 000m^3/h),\ \textbf{80} \ (8\ 000m^3/h).$ 

#### 4 Modèles :

- CAD O Integral E : sans batterie.
- CAD O Integral EI : batterie électrique de post-chauffage intégrée.
- CAD O Integral EC : batterie eau chaude intégrée.
- CAD O Integral ER : batterie eau chaude/eau froide réversible intégrée (modèle VL uniquement).

#### 3 Constructions:

Construction verticale (V) monobloc jusqu'à la taille 35, bi-blocs pour les tailles supérieures.

- VL : Raccordement des gaines en ligne installation en intérieur.
- VLEX : Raccordement des gaines en ligne avec toiture montée pour une installation à l'extérieur.
- VT : Raccordement des gaines par le dessus installation intérieur (jusqu'à la taille 35 uniquement).

#### Echangeur rotatif:

- Efficacité thermique entre 77% et 88% (selon condition de T° et HR).
- Vitesse de rotation constante par moteur 1 vitesse, alimentation 230 V monophasé (CAD O Integral 13/19) ou 400 V triphasé (CAD O Integral 25/35/60/80).
- Vitesse de rotation variable par variateur de fréquence sur échangeur Enthalpique ou Sorption (option).

#### Régulation communicante Modbus montée / câblée prête à brancher :

- Débit variable (VAV), débit constant (CAV), pression constante (COP).
- Régulation de température par automate CORRIGO intégrée spécifique VIM.
- · Régulation prête à brancher communicante Modbus en standard.
- Commande tactile déportée ETD incluse.

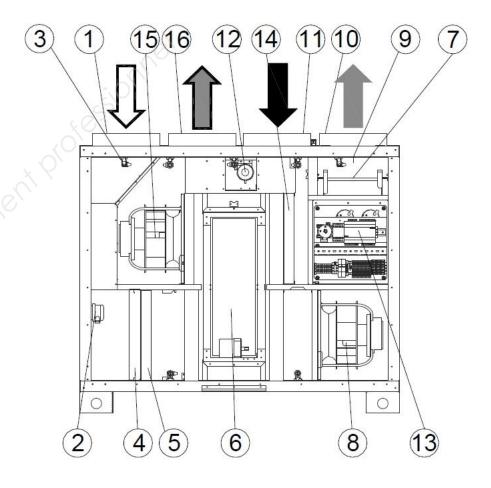
Exemple de désignation complète : CAD O Integral EC 25 VL

#### Extraits de documentations techniques V.M.C double flux VIM

#### **D.T.7**

#### Descriptif général

Version batterie eau chaude (EC) ou batterie eau chaude/eau froide réversible (ER) Installation à droite dans le sens de l'air au soufflage



Repère	Description	Symbole
1	Raccordement Air Neuf	$\qquad \qquad \Box$
2	Pressostat filtres Air Neuf	
3	Sonde de température Air Neuf	
4	Filtre G4 Air Neuf	
5	Filtre F7 Air Neuf	
6	Echangeur de chaleur rotatif	
7	Batterie eau chaude (EC) ou réversible (ER sur configuration VL uniquement)	
8	Ventilateur de Soufflage	
9	Sonde de température de Soufflage	
10	Raccordement Soufflage	

11	Raccordement Reprise	<b></b>
12	Pressostat filtre Reprise	
13	Coffret électrique / régulation	
14	Filtre G4 reprise	
15	Ventilateur Extraction	
16	Raccordement Rejet	
17	Evacuation des condensats 3/4" (ER uniquement)	

\_\_\_\_\_ 8/11

Tableau S13A: tableau des courants admissibles Iz (A) en cas de pose non enterrée

méthode de référence tabl. S4	isolant et nombre de conducteurs chargés famille PVC : A/H07R A/H05R A/H07V A/H05V famille PR : U1000R H07V2 2 : circuit mono ou biphasé 3 : circuit tétra ou triphasé										
В	PVC3	PVC2		PR3		PR2					
С		PVC3		PVC2	PR3		PR2				
E			PVC3		PVC2	PR3		PR2			
F				PVC3		PVC2	PR3		PR2		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
cuivre en mm²											
1,5	15,5	17,5	18,5	19,5	22	23	24	26			
2,5	21	24	25	27	30	31	33	36	İ		
4	28	32	34	36	40	42	45	49			
6	36	41	43	48	51	54	58	63	i i		
10	50	57	60	63	70	75	80	86	1		
16	68	76	80	85	94	100	107	115			
25	89	96	101	112	119	127	138	149	161		
35	110	119	126	138	147	158	169	185	200		
50	134	144	153	168	179	192	207	225	242		
70	171	184	196	213	229	246	268	289	310		
95	207	223	238	258	278	298	328	352	377		
120	239	259	276	299	322	346	382	410	437		
150		299	319	344	371	395	441	473	504		
185		341	364	392	424	450	506	542	575		
240		403	430	461	500	538	599	641	679		
300		464	497	530	576	621	693	741	783		
400					656	754	825		940		
500					749	868	946		1083		
630					855	1005	1088		1254		

**EXEMPLE**: Désignation : U-1000 R2V Famille : PR Circuit : triphasé

Méthode de référencement : E Section conducteurs : 95 mm<sup>2</sup>

STOP START

STOP START

OVERLY 4-3A

**GV2-ME** 



GV2-P04

#### Disjoncteurs-moteurs magnéto-thermiques GV2-ME (15kA/400V)

Comm	nande pa	ar bouto	ns-pous	soirs				
Puissa	nce nor	nalisées				Plage de	Courant de	Référence
des m	oteurs tri	iphasés				réglage des	déclenchement	
50-60	Hz en ca	tégorie	AC-3			déclencheurs	magnétique	
230V	400V	415V	440V	500V	690V	thermiques	ld ± 20%	
kW	kW	kW	kW	kW	kW	Α	Α	
7								
	-	-	_	-	-	0,10,16	1,5	GV2-ME01
_	_	_	_	_	_	0,160,25	2,4	GV2-ME02
_	-	-	-	-	-	0,250,40	5	GV2-ME03
_	_	_	_	_	0,37	0,400,63	8	GV2-ME04
_	-	-	0,37	0,37	0,55	0,631	13	GV2-ME05
_	0,37	_	0,55	0,75	1,1	11,6	22,5	GV2-ME06
0,37	0,75	0,75	1,1	1,1	1,5	1,62,5	33,5	GV2-ME07
0,75	1,5	1,5	1,5	2,2	3	2,54	51	GV2-ME08
1,1	2,2	2,2	3	3,7	4	46,3	78	GV2-ME10
2,2	4	4	4	5,5	7,5	610	138	GV2-ME14
3	5,5	5,5	7,5	9	11	914	170	GV2-ME16
4	7,5	9	9	10	15	1318	223	GV2-ME20
5,5	11	11	11	11	18,5	1723	327	GV2-ME21
5,5	11	11	11	15	22	2025	327	GV2-ME22
7.5	15	15	15	18.5	22	2432	416	GV2-ME32

# Disjoncteurs-moteurs magnéto-thermiques haut pouvoir de coupure GV2-P (50kA/400V)

Puissand des mot	ce norm		Hotatii					
des mot	oure tri					Plage de	Courant de	Référence
	euro un	ohasés				réglage des	déclenchement	
50-60 Hz	z en cat	égorie A	IC-3			déclencheurs	magnétique	
230V	400V	415V	440V	500V	690V	thermiques	ld ± 20%	
kW	kW	kW	kW	kW	kW	Α	Α	
_	_	_	_	_	_	0,10,16	1,5	GV2-P01
_	_	_	_	_	_	0,160,25	2,4	GV2-P02
_	-	_	-	_	-	0,250,40	5	GV2-P03
_	_	_	_	_	0,37	0,400,63	8	GV2-P04
_	-	-	0,37	0,37	0,55	0,631	13	GV2-P05
_	0,37	-	0,55	0,75	1,1	11,6	22,5	GV2-P06
0,37	0,75	0,75	1,1	1,1	1,5	1,62,5	33,5	GV2-P07
0,75	1,5	1,5	1,5	2,2	3	2,54	51	GV2-P08
1,1	2,2	2,2	3	3,7	4	46,3	78	GV2-P10
2,2	4	4	4	5,5	7,5	610	138	GV2-P14
	5,5	5,5	7,5	7,5	11	914	170	GV2-P16
4	7,5	9	9	10	15	1318	223	GV2-P20
5,5	11	11	11	11	18,5	1723	327	GV2-P21
5,5	11	11	11	15	22	2025	327	GV2-P22



Disjoncteurs-moteurs	s magnéto-thermiques	s GV3-ME (15kA/400V)

15 15 18,5 22 24...32

ruissance normalisees des moteurs		riage de regiage des neieren	neielelice				
triphas	és 50/60	Hz en d	catégorie	AC-3		déclencheurs thermiques	
230 V	400V	415V	440V	500V	690V		
kW	kW	kW	kW	kW	kW	A	
_	0,37	-	0,55	0,75	1,1	11,6	GV3-ME0
0,37	0,75	1,1	1,1	1,1	1,5	1,612,5	GV3-ME0
0,75	1,5	1,5	1,5	2,2	3	2,54	GV3-ME0
1,1	2,2	2,2	3	3,7	4	46	GV3-ME1
2,2	4	4	4	5,5	7,5	610	GV3-ME1
4	7,5	7,5	7,5	10	11	1016	GV3-ME2
5,5	11	11	11	15	18,5	1625	GV3-ME2
11	18,5	22	22	25	33	2540	GV3-ME4
15	30	33	33	40	55	4063	GV3-ME6
22	40	45	45	55	63	5680	GV3-ME8

Extraits de relevés à la mise en service de la C.T.A

- 4	^
7	
	.,
	Г 1

	Température sèche [°C]	Humidité relative [%]
Air neuf	27	45
Soufflage	21	65
Reprise	20	50

Débit volumique au	2090 m <sup>3</sup> /h
soufflage	2090 111 /11

#### **FORMULAIRE**

#### Puissance d'un échangeur rotatif en [kW]

 $P = Q_m x \Delta h$  avec

P: puissance en [kW]

Q<sub>m</sub>: débit massique d'air en [kg/s]

Δh : différence d'enthalpie entre la sortie et l'entrée de l'échangeur en [kJ/kg<sub>as</sub>]

#### Rapport entre le débit volumique et massique

 $Q_v = Q_m x v$  avec

Q<sub>v</sub>: debit volumique d'air en [m<sup>3</sup>/s]

 $Q_{\text{m}}$  : débit massique d'air en [kg/s]

v : volume spécifique d'air en [m³/kg<sub>as</sub>]

## Efficacité thermique d'un échangeur rotatif en [%]

 $\epsilon = ((t_s-t_n) / (t_r-t_n)) \times 100 \quad \text{avec}$ 

t<sub>s</sub> : température sèche au soufflage en [°c]

t<sub>n</sub>: température sèche air neuf [°c]

 $t_{r}$  : température sèche à la reprise en [°c]

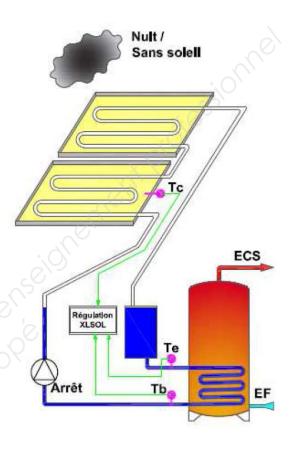
#### Extraits de documentations techniques EKLOR

D.T.11

10/10/2013



#### Système Autovidangeable EKLOR - Analyse fonctionnelle



Régulation XLSOL

#### Définition des symboles

Tc = T° dans les capteurs Te = T° à l'entrée de l'échangeur

Tb= T° en bas de ballon

Ta= T° d'appoint, en haut de ballon.

#### Régulation de la pompe solaire :

L'alimentation de la pompe solaire est activée lorsque la température du capteur est de  $5\,^{\circ}\,\text{K}$  supérieure au bas de ballon. Activation si Tc-Tb >  $5\,^{\circ}\,\text{K}$ 

Lorsque cette condition est vérifiée, la régulation démarre la phase d'amorçage et maintient la pompe en activité pendant [1 à 9] minutes quelques soient les autres conditions. Cette temporisation peut être modifiée en fonction de la longueur des liaisons solaires et de leur capacité.

Dès que la temporisation est écoulée, la régulation gère la pompe solaire à l'aide du différentiel entre les sondes chaude Te (à l'entrée de l'échangeur) et froide Tb (à la sortie). La pompe s'arrête lorsque cette différence passe sous les 1°K. Arrêt si Te – Tb < 1°K

#### Sécurités :

Le démarrage de la pompe de circulation n'est autorisé que lorsque la température du capteur Tc est comprise entre [25 à 40] °C et 100 °C. (Paramétrable).

Activation autorisée si [25 à 40]°C < Tc < 100°C.

Une fois la pompe démarrée, la température capteur n'est plus prise en compte par la régulation. La pompe solaire est coupée lorsque la température Te à l'entrée du serpentin solaire dépasse  $95\,^{\circ}$  C Blocage si Te  $> 95\,^{\circ}$  C

La pompe solaire est désactivée lorsque la température du bas de ballon Tb dépasse les [50 à 90] °C. Elle ne pourra redémarrer que si la température repasse 7 °C en dessous de la température max paramétrée.

Blocage si Tb > [50 à 90]°C; déblocage si Tb < [43 à 83]°C

#### <u>Hydraulique</u>:

ECS

Au démarrage de la pompe, le fluide solaire stocké dans la bouteille vient remplir le champ de capteurs.

L'air qui était contenu dans les capteurs et dans les canalisations est alors stocké dans la bouteille pendant la durée du fonctionnement de la pompe.

Lorsque la pompe s'arrête, le fluide contenu dans les capteurs redescend par gravité dans la bouteille.

\_\_\_\_\_ 10/11

# Extrait du guide technique du C.S.T.B : « Maîtrise du risque de développement des légionnelles dans les réseaux d'eau chaude sanitaire » D.T.12

## 1. Contexte réglementaire

La prévention de la légionellose et la gestion du risque lié aux légionelles à l'intérieur des bâtiments sont encadrées en France par plusieurs textes officiels qui s'appliquent aux propriétaires et gestionnaires des immeubles d'habitation, des locaux de travail et des ERP.

Les propriétaires des réseaux d'eau intérieurs des immeubles et des établissements sont tenus de mettre en place les mesures nécessaires à la bonne gestion de la température de l'eau qui doit constituer un objectif essentiel à la prévention de la prolifération des légionelles dans les réseaux d'eau. Les obligations réglementaires relatives à la température de l'eau sont les suivantes :

- la température de l'eau froide doit être inférieure à 25 °C (référence de qualité mentionnée dans l'arrêté ministériel du 11 janvier 2007 relatif aux limites et aux références de qualité des eaux brutes et des EDCH);
- la température de l'ECS doit être supérieure à 50 °C sur l'ensemble du réseau d'ECS et inférieure à 60 °C aux points de puisage (à l'exception des tubes finaux d'alimentation des points de puisage « antennes » et dans les pièces destinées à la toilette où la température de l'eau ne doit pas dépasser 50 °C);
- la température de l'ECS au niveau des équipements de stockage doit, lorsque le volume total des équipements de stockage est supérieur ou égal à 400 litres, et à l'exclusion des ballons de préchauffage, être en permanence supérieure ou égale à 55 °C à la sortie des équipements ou être portée à une température suffisante au moins une fois par 24 heures (cas des ballons à accumulation).

### 1.2.4 Les autres établissements recevant du public

Les autres ERP, et notamment les établissements hôteliers, doivent mettre en place les contrôles – analyses de légionelles et mesures de température aux fréquences mentionnées dans le *tableau 2* – dans les conditions prévues par l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2010. Par ailleurs, il leur est recommandé de :

- assurer un entretien régulier des réseaux, lutter contre l'entartrage et la corrosion;
- assurer une circulation équilibrée de l'ECS dans les bouclages et une gestion appropriée de la température de l'eau ;
- formaliser des procédures et tenir à jour un carnet sanitaire des installations.

Points de surveillance	Mesures obligatoires pour chacun des réseaux d'eau chaude sanitaire
Sortie de la/des production(s) d'eau chaude sanitaire (mise en distribution)	Température de l'eau : 1 fois par mois
Fond de ballon(s) de production et de stockage d'eau chaude sanitaire, le cas échéant	Analyses de légionelles : 1 fois par an – dans le dernier ballon si les ballons sont installés en série – dans l'un d'entre eux si les ballons sont installés en parallèle
Point(s) d'usage à risque le(s) plus représentatif(s) du réseau ou à défaut les point(s) d'usage le(s) plus éloigné(s) de la production d'eau sanitaire	Analyses de légionelles : 1 fois par an Température de l'eau : 1 fois par mois
Retour de boucle (retour général) le cas échéant	Analyses de légionelles : 1 fois par an Température de l'eau : 1 fois par mois au niveau de chaque boucle

